

# Gestion quantitative des risques

Outil d'aide à la décision dans un organisme

26 juin 2020 (Lausanne, journée entière)

- Connaître et mettre en œuvre les principes de la gestion des risques
- Acquérir, par l'intermédiaire de cas pratiques, un aperçu concret de l'utilisation de méthodes quantitative pour l'appréciation du risque dans l'industrie, la finance ou les assurances
- Mettre en évidence des conseils à valeur ajoutée pour le personnel cadre et les indépendants.
- Ce module se complète bien avec les séminaires 520 420, 520 421 et 520 426.

Nouveauté



**EXPERT  
SUISSE**

Audit  
Fiscalité  
Fiduciaire

## Public visé

La gestion des risques est aujourd'hui une activité essentielle des entreprises et organismes en général. Cette formation s'adresse à toute personne intéressée à l'évaluation des risques dans un contexte où des décisions seront prises sur la base d'évaluations quantitatives du risque. Sont concernés notamment les secteurs industriel, financier et des assurances.

## Contexte et problématique

Le management du risque est un outil de pilotage car il permet à un organisme d'améliorer ses décisions. Il s'appuie sur une application cohérente et systématique du processus de management du risque, dont l'analyse joue un rôle central. Il est important à ce titre de connaître les méthodes d'analyse, leurs possibilités et leurs limitations afin de les utiliser correctement.

Cette formation essentiellement pratique introduit les concepts de modélisation et d'évaluation du risque et fournit des éléments d'aide à la décision, notamment dans l'environnement opérationnel dans divers domaines comme la finance, le négoce de matières premières, la prévention d'accidents ou la fiabilité d'un système ou d'un produit.

Ce séminaire est mis en œuvre à travers de calculs réalisés sur un ordinateur portable équipé de l'application Excel. Le participant est accompagné dans l'utilisation de techniques simples dans l'univers des tableurs ; il n'a pas besoin d'expertise en programmation. Seront aussi analysés les limites de l'approche quantitative. Cette formation est un excellent complément des modules 1, 2, et 3 en gestion des risques.

La référence normative de base sera la norme ISO 31000 Management du risque – Principes et lignes directrices.

Ce module se complète avec les séminaires n°520 420, n°520 421 et n°520426, appelés modules 1, 2 et 3 respectivement. Le premier présente les fondements du management des risques de manière pratique, tandis que le deuxième prend un

peu plus d' hauteur pour aborder la mise en place d'un système de gestion des risques et sont l'intégration dans le système de management existant à travers d'exemples concrets. Le troisième aborde, en outre, via des cas concrets l'application de différentes méthodes d'analyse du risque dans divers secteurs de l'économie. Plusieurs praticiens sont invités à intervenir dans ce séminaire.

## Objectifs

- Connaître et mettre en œuvre les principes de la gestion des risques
- Acquérir, par l'intermédiaire de cas pratiques, un aperçu concret de l'utilisation de méthodes quantitative pour l'appréciation du risque dans l'industrie, la finance ou les assurances
- Mettre en évidence des conseils à valeur ajoutée pour le personnel cadre et les indépendants.

## Thèmes

- Gestion d'entreprise
- Gestion des risques
- Évaluation de la fiabilité
- Évaluation des performances

## Méthode

Le programme alterne aspects conceptuels et pratiques. Les participants sont familiarisés au travers d'études de cas concrets aux méthodes et outils de la gestion du risque.

## Responsable du séminaire

**Dr José Lamas-Valverde**, Directeur, Formation en Gestion des Risques (Nyon)  
jose.lamas@gestiondesrisques.ch;  
www.gestiondesrisques.ch

## Conférenciers

**Françoise Deshusses**, Directrice, FDR Sàrl, Commodity Market Risk & Compliance (Genève), francoise.deshusses@fdr.swiss;  
www.fdr.swiss

**Jean-Philippe Bernard**, OPCIS Services, SARL (Vaud), jphbernard@opcis.ch

**Dr José Lamas-Valverde**, (voir ci-dessus)



José Lamas-Valverde



Françoise Deshusses



Jean-Philippe Bernard

### Date

26.06.2020 journée entière

### Lieu

Hôtel de la Paix  
Avenue Benjamin Constant 5  
1003 Lausanne  
www.hoteldelapaix.net

### Prix du séminaire

CHF 780.– non-membre  
CHF 680.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTSuisse

### Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

### Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTSuisse.

# Information/Administration

- Non-membre  
 Membre ASAI  
 Collaborateur spécialisé ou expert  
membre individuel d'EXPERTsuisse

## Gestion quantitative des risques

- 26 juin 2020 (Lausanne, journée entière)

Nom, Prénom

### Adresse professionnelle

Société

Complément sur la société

Rue

NPA/Ville

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

### Adresse privée

Rue

NPA/Ville

Téléphone privé

- Facture à l'adresse privée  
 Facture à l'adresse professionnelle  
 Correspondance à l'adresse privée  
 Correspondance à l'adresse professionnelle

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

- Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:  
EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59  
ou via notre site internet [www.expertsuisse.ch](http://www.expertsuisse.ch)

## Convention

Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site [www.expertsuisse.ch](http://www.expertsuisse.ch). En particulier:

### Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

**Délai d'inscription/Annulation:  
Un mois avant la date du séminaire**

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électroniques/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

### Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

**Annulation** jusqu'au délai d'inscription: sans frais  
**Annulation** après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.-  
**Annulation** une semaine avant le séminaire ou en cas de non participation: 100% du prix du séminaire

### Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.